

Démarche : DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

Organisme : DREETS-GE - Unité Appui au Dialogue Social (UADS)

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Depuis le 1er août 2016, les défenseurs syndicaux interviennent au nom d'une organisation syndicale de salariés ou professionnelle d'employeurs pour assister ou représenter les parties devant les conseils de prud'hommes ou les cours d'appel en matière prud'homale à titre gratuit (L. 1453-4 du Code du travail).  
La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi Macron) a créé un statut du défenseur syndical en matière prud'homale.

### Renseignements relatifs au (à la) défenseur(se) syndical(e)

Civilité  
 Mme

M.

Nom

Prénom

#### Adresse postale

Veuillez renseigner votre adresse postale

Adresse mail

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

## Numéro de téléphone (portable ou fixe)

### Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

salari(e) en activité

employeur en activité

retraité(e)

fonctionnaire ou assimilé

en recherche d'emploi

sans emploi

autre activité

### Profession

Veuillez indiquer de façon précise votre profession

### Inscription sur la liste des défenseurs syndicaux à la date du 31 décembre 2025

Cette démarche ne s'adresse qu'aux défenseurs syndicaux déjà inscrits sur la liste officielle et publiée par arrêté préfectoral en vigueur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Depuis moins d'un an

Depuis plus d'un an

### Organisation mandataire

Veuillez sélectionner dans la liste déroulante votre organisation d'appartenance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CFDT

CFE-CGC

CFTC

CPME

CGT

FDSEA

FO

MEDEF

SOLIDAIRES

SUD INDUSTRIE

SUD COLLECTIVITE TERRITORIALE

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

UNSA

U2P

## Intervention(s) du (de la) défenseur(se) syndical(e)

Veuillez sélectionner votre ou vos département(s)/région(s) d'intervention parmi les choix suivants

### **Grand Est**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Alsace**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Champagne-Ardenne**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Lorraine**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Ardennes (08)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Aube (10)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Marne (51)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Haute-Marne (52)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

## **Meurthe-et-Moselle (54)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Meuse (55)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Moselle (57)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Bas-Rhin (67)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Haut-Rhin (68)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Vosges (88)**

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Nombre et type d'interventions durant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 (hors préparation de dossiers)**

### **Intervention(s) auprès du conseil des Prud'hommes**

Intervention(s) auprès du conseil des Prud'hommes

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Aucune intervention de 1 à 4 intervention(s) 5 interventions et plus

### **Intervention(s) auprès de la Cour d'Appel**

Intervention(s) auprès de la Cour d'Appel

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Aucune intervention de 1 à 4 intervention(s)

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

## **Nombre d'interventions au cours de l'année 2025 par effectif d'entreprise (hors préparation de dossiers)**

Veuillez renseigner tous les champs. Si vous n'avez pas effectué d'intervention pour un champ, renseignez la valeur 0

**Strictement moins de 11 salariés**

**De 11 à 49 salariés**

**De 50 à 249 salariés**

**250 salariés et plus**

## **Nombre d'interventions par secteur d'activité (hors préparation de dossiers)**

Veuillez renseigner tous les champs. Si vous n'avez pas effectué d'intervention pour un champ, renseignez la valeur 0

**Agriculture**

**Industrie**

**Commerce et services commerciaux**

**Encadrement**

**Activités diverses (à préciser)**

Veuillez renseigner ici le nombre d'interventions pour le secteur "activités diverses". Si vous n'en avez pas effectué, renseignez la valeur 0 dans le champ dédié

**Autre**

**Préparation de dossier en vue d'une audience prud'homale**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Préparation de dossier en vue d'une audience cour d'appel**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

## Pièces justificatives

### Pièces justificatives

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Veuillez télécharger tous vos justificatifs d'activité sur les 12 derniers mois (période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Exemples : convocation à une audience, attestation du greffe, attestation sur l'honneur accompagnée de mails ou courriers de justiciables

Si vous avez plusieurs pièces justificatives à télécharger, cliquez sur "Ajouter une ligne pour « Pièces justificatives »"

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Veuillez télécharger tous vos justificatifs d'activité sur les 12 derniers mois (période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Exemples : convocation à une audience, attestation du greffe, attestation sur l'honneur accompagnée de mails ou courriers de justiciables

Si vous avez plusieurs pièces justificatives à télécharger, cliquez sur "Ajouter une ligne pour « Pièces justificatives »"

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Veuillez télécharger tous vos justificatifs d'activité sur les 12 derniers mois (période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Exemples : convocation à une audience, attestation du greffe, attestation sur l'honneur accompagnée de mails ou courriers de justiciables

Si vous avez plusieurs pièces justificatives à télécharger, cliquez sur "Ajouter une ligne pour « Pièces justificatives »"

**Je suis informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du code pénal qui prévoit qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1/ D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2/ De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3/ De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.**

Cocher la case

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

## RGPD

### Règlement Général sur la Protection des Données

J'autorise le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités à procéder à un traitement de mes données personnelles dans le cadre de cette téléprocédure, sur le fondement de l'article 6-c (traitement nécessaire au respect d'une obligation légale : Article D.1453-2-5 du Code du travail) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD).

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information sur ce dispositif, contactez l'adresse suivante : dreets-ge.dpd@dreets.gouv.fr

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

### Données personnelles

J'accepte que dans le cadre de la continuité du traitement de mon dossier, mes informations personnelles puissent être transmises aux partenaires de la DREETS Grand Est à des fins de formation ou d'enquête.

Cochez la mention applicable

-

# DREETS-GE - QUESTIONNAIRE "ACTIVITÉ DES DÉFENSEURS SYNDICAUX"

Non